



ÉLUS AGRESSÉS, MENACÉS, DIFFAMÉS : QUELS OUTILS POUR SE DÉFENDRE ?

Objectifs de la formation

Comprendre le système judiciaire français et les procédures Caractériser juridiquement les différents types d'agressions Envisager une réponse juridique suite à une agression

Mardi 16 décembre 2025

à Marsac sur l'Isle

Maison des Communes Salle du CA Salle de l'Extension

Durée : 6 heures

De 9h à 12h De 14h à 17h

Public: élus communaux et intercommunaux

Effectif limité: 15

participants

Méthode

Apports théoriques

- Participation active
- Exercices pratiques
- Document pédagogique remis aux participants

Intervenant : Florence LAGNEAU-BILLET

Avocate à la cour

Programme

I – Comprendre l'organisation du système judiciaire et administratif français

- Le système administratif et les élus
- Le système judiciaire et les élus
- Les relations entre le maire OPJ et les agents de police ou de gendarmerie

II- Quels types d'agressions peut subir un élu?

- Les agressions physiques
- Les agressions verbales et les menaces
- o La diffamation et les délits de presse

III - Comment bien réagir

- o La légitime défense face à une agression physique
- o Main courant ou dépôt de plainte ?
- Quelles suites judiciaires ?
- Savoir s'adapter face à toutes formes de violences dans les situations du quotidien

IV – Comment bien se protéger

- La protection fonctionnelle
- L'assurance des élus
- Le soutien institutionnel : Préfet, Procureur, AMF/AD (constitution de Partie Civile)